

BTS

SUPPORT À L'ACTION MANAGÉRIALE

EN APPRENTISSAGE



SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée Louise Michel - 16700 RUFFEC

Tel : 05 49 31 14 03

Contact : Yann GUILLON - Animateur pédagogique BTS

yann.guillon@ac-poitiers.fr / 06 23 34 79 89

LE MÉTIER

L'assistant de Manager épaula le personnel d'encadrement dans les domaines des ressources humaines, de la communication, du marketing, du droit.

Il peut exercer ses activités au sein des PME-PMI, des grandes entreprises mais aussi des administrations publiques.

Son activité, essentiellement de nature relationnelle, organisationnelle et administrative, peut se décliner par des activités de soutien qui contribuent à l'efficacité du responsable (organisation d'événements, de déplacements, gestion de l'information...), ou par la prise en charge de dossiers spécifiques.

COMPÉTENCES VISÉES

- Organisation d'évènements.
- Gérer l'information.
- Prise en charge de dossiers.

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Assistant de direction.
- Assistant d'équipe.
- Assistant de groupe de projet.

CONDITIONS D'ACCÈS

- Être titulaire d'un baccalauréat STG, L, ES ou d'un Baccalauréat professionnel tertiaire.
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage : périodes de 1 à 3 semaines par mois en centre de formation de septembre à juin. Le reste en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 1400h.
- Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.

POURSUITE D'ÉTUDES

- Licence professionnelle.
- Formation complémentaire.

DÉLAIS D'ACCÈS

Selon la réglementation en vigueur : en fonction du parcours du candidat et du début de la session de formation.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (CCF, ponctuel, ...).

TARIFS

Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO / l'entreprise. Pas de reste à charge pour l'apprenti.

Pour plus d'information, nous contacter

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2020-2021

- Réussite aux examens : 100,00 %
- Taux d'insertion : NC
- Taux de poursuite d'étude : NC
- Taux de rupture : se référer aux indicateurs présents sur notre site web www.cfa-acad-poitiers.fr

